

*Vincent Regnault*  
*Chef de service*  
*Affaires réglementaires et réclamations*  
*Ligne directe : (514) 598-3102*  
*Télécopieur : (514) 598-3839*  
*Courriel : [vregnault@gazmetro.com](mailto:vregnault@gazmetro.com)*  
*Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@gazmetro.com](mailto:dossiers.reglementaires@gazmetro.com)*

**PAR SDÉ ET PAR MESSAGER**

Le 22 mai 2014

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria — bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013**  
**PHASE - 3**  
**Notre dossier : 312-00655**  
**Dossier Régie : R-3837-2013**

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint l'original ainsi que 14 copies de la 12<sup>e</sup> demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modifications des conditions de service et tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Par ailleurs, Gaz Métro dépose, pour approbation par la Régie, les pièces révisées en fonction de la décision D-2014-077, la grille tarifaire ainsi que les versions française et anglaise des Conditions de service & Tarif. Également, nous déposons une liste révisée des pièces.

Afin de permettre à Gaz Métro de facturer les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> juin prochain, une décision finale approuvant ceux-ci devrait idéalement nous parvenir au plus tard le mardi 27 mai prochain.

Enfin, Gaz Métro dépose, conformément aux décisions D-2013-192 et D-2014-074, la pièce Gaz Métro-2, Document 60, qui contient sa réponse au suivi demandé à l'égard du service de gaz d'appoint pour contrer les interruptions (« GAI »).

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(S) Vincent Regnault*

Vincent Regnault  
VR/nv

p.j.